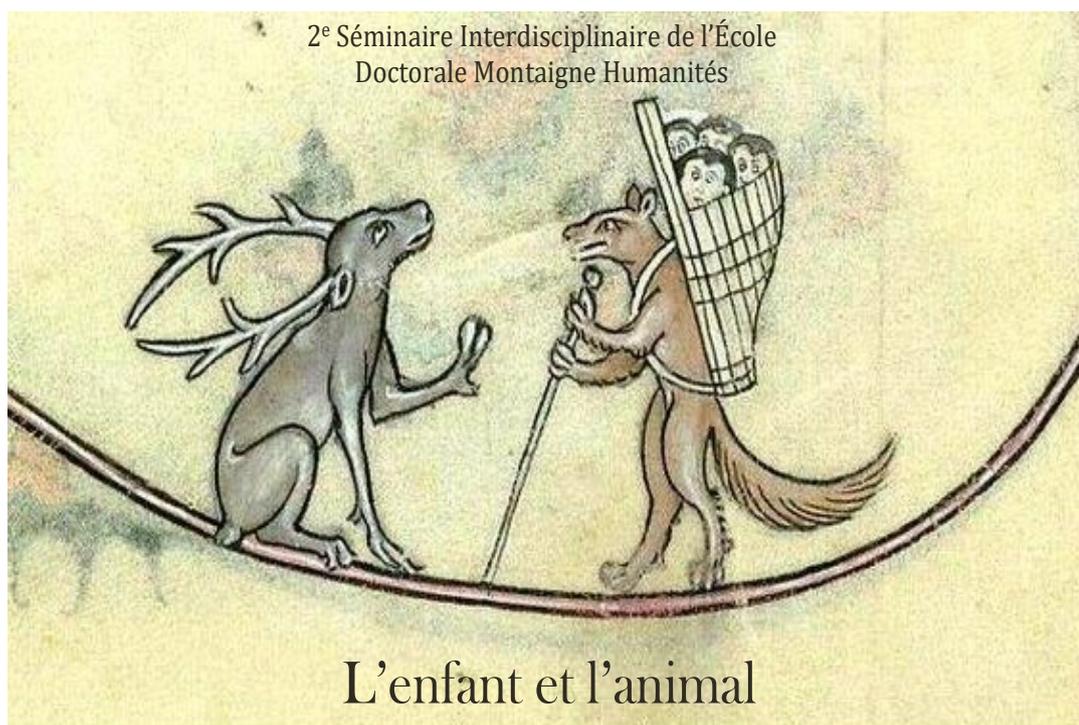


Appel à communication



Organisé par Sophie COUSSEMACKER
Maître de Conférence HDR en Histoire
Médiévale
et Mathilde DALBION
Docteur en Histoire Médiévale

Du protecteur au
prédateur

Maison de la Recherche
Salle des conférences
Université Bordeaux-Montaigne
Domaine Universitaire
33607 Pessac Cedex



L'enfant et l'animal – Du protecteur au prédateur

Organisé au sein de
L'Université Bordeaux Montaigne
Et sous le patronage de
L'École Doctorale Bordeaux Montaigne

2^e journée d'étude du Séminaire Interdisciplinaire sur l'enfant et l'animal

Université Bordeaux Montaigne, Pessac
Maison de la Recherche salle MLR001

5 février 2019



La première journée d'étude (SID du 22 février 2017) a permis de poser les bases tant historiographiques que problématiques de la question des relations complexes entre enfant et animal. La présence au cours de cette journée de chercheurs variés, intervenant de l'antiquité proche-orientale jusqu'à la littérature et au cinéma contemporain, témoigne de l'intérêt dynamique de l'approche pluridisciplinaire et pluri-périodique pour ce type de recherche à la frontière entre littérature, art, et anthropologie.

Pour ce second volet, les porteuses du projet souhaiteraient mettre l'accent sur l'une des thématiques qui avait été envisagées d'emblée, l'animal pédagogue ou danger pour l'enfant ; faute de temps, ce thème n'avait pas pu être approfondi durant ce premier SID. Pourtant, nombre de sources, tant littéraires qu'iconographiques, témoignent de l'ambivalence du rôle de l'animal auprès de l'enfant : il joue souvent un rôle positif, il peut s'avérer nourricier (motif des animaux sauvages allaitant), adjuvant ou protecteur, gardien ou pédagogue, qu'il s'agisse de l'animal de compagnie ou d'un animal « de rencontre », domestique ou sauvage. Se rattachent aussi à ce motif les enfants sauvages recueillis et éduqués par des animaux protecteurs. L'animal est évidemment, dans ces récits, souvent anthropomorphisé, notamment par le don de la parole, encore qu'il puisse conserver des caractères entièrement animaliers. On peut y ajouter des amulettes protectrices zoomorphes ou animalières (dents de loup).

Mais, par ailleurs, l'animal représente parfois un danger potentiel ou effectif pour l'enfant qui l'approche. Plusieurs cas de figure relèvent de cette dangerosité : l'accident domestique classique (du berceau à l'apprentissage de la monte, en passant par le gardiennage des troupeaux) ; de façon plus symbolique – dans la littérature tant vernaculaire que dans les fables et *exempla* – l'animal ravisseur (motif type : le loup et l'enfant, mais aussi le loup, le lion et l'enfant dans les récits d'*anagnorisis* ou récits eustachiens) ; l'animal prédateur et dévorateur ; le motif de l'enfant mordu par le serpent (omniprésent des évangiles apocryphes aux *exempla*). L'animal ne serait-il pas, parfois, la figure du démon ravisseur caché sous une apparence zoomorphe ? Dans tous ces cas de figure, on pourra se poser la question de la perspective didactique de l'animal danger : est-il destiné à effrayer l'enfant ou bien, comme dans les contes depuis le XVII^e siècle, le vecteur d'un apprentissage substitutif du monde extérieur (cf. Propp et Bettelheim).

A la frontière entre l'animal adjuvant et pédagogue d'une part, et l'animal source potentielle de danger d'autre part, comment interpréter les récits d'animaux fustigeant ou blessant l'enfant dans l'objectif de l'éduquer, le motif de la correction paternelle ou *chastoiement* étant transféré des détenteurs réels de l'autorité parentale à des substituts animaliers (le plus souvent des oiseaux). De même, les motifs de l'animal ravisseur et de l'animal nourricier peuvent interférer car il s'agit souvent du même animal qui, après avoir enlevé l'enfant se fait son protecteur (ours, p. ex.).

Enfin, parce que l'enfant est souvent appréhendé, au moins jusqu'à ses sept ans, comme un être déraisonnable, son rapport à l'animal peut être ressenti comme vecteur d'un danger potentiel, mais cette fois pour l'animal lui-même. La problématique ne pourrait-elle donc pas être inversée ? L'enfant inconscient ne représenterait-il pas, lui aussi, un danger pour l'animal, qu'il peut blesser ou simplement négliger, notamment dans un contexte domestique – le rapport entre enfant et animal sauvage étant moins propice à ce type de rapprochement. Mais l'enfant peut aussi être vu comme le protecteur de son animal familial (petits bergers, enfants veneurs, fillettes avec leurs petits animaux de compagnie, oiseaux, chiennets ou écureuils etc.). Eduquer l'enfant à s'occuper de son animal, n'est-ce pas lui apprendre à grandir en respectant la nature de l'autre – en l'occurrence l'autre animalier. L'enfant ne doit-il pas surmonter sa peur, sa propre agressivité, ou son inconscience vis-à-vis de l'animal ? L'animal devient dès lors, vecteur de sociabilisation pour l'enfant.

Comme nous l'avions annoncé dans notre projet initial, nous souhaiterions que l'ensemble des communications des deux journées soit réuni, *in fine*, dans un livre (édition envisagée aux Presses Universitaires de Bordeaux, dans la revue *Essais*, dans son nouveau format exclusivement électronique).

Cet ouvrage pourrait être complété d'interventions plus ponctuelles, sur telle ou telle thématique qui n'aurait pas été traitée au cours des deux journées d'étude, mais sur laquelle il nous semblerait important d'apporter un éclairage additionnel, afin de donner plus de cohésion à l'ensemble de ces travaux.

Organisatrices du séminaire

Sophie Coussemacker

Sophie.Cousseacker@orange.fr – 06 86 00 27 62

Unité de recherche : AMERIBER (EA 3656)

Université Bordeaux Montaigne

Sophie.Cousseacker@u-bordeaux-montaigne.fr

Mathilde Dalbion

mathilde.dalbion@gmail.com – 06 13 81 01 66

Unité de recherche : AUSONIUS (UMR 5607)

Université Bordeaux Montaigne

mathilde.dalbion@u-bordeaux-montaigne.fr

Modalités de soumission

Les communications devront porter sur les relations entre l'enfant et l'animal, en suivant les problématiques indiquées dans les réflexions précédentes.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir proposer votre sujet de communication le plus tôt possible, la date limite d'envoi des propositions de communication est fixée au 30 novembre 2018 (titre de la communication et résumé de 10 lignes maximum). Vous recevrez dans les jours qui suivent un courrier vous avisant de la décision du conseil scientifique.

Vos propositions de communication sont donc à retourner avant le 30 novembre 2018 par mail à Sophie.Cousseacker@orange.fr et mathilde.dalbion@gmail.com

Merci d'y préciser vos nom et prénom ; profession / structures de rattachement ; adresses postale et email ; titre et résumé.

Lieux

Maison de la Recherche salle MLR001
Université Bordeaux Montaigne, Pessac
Domaine Universitaire
33607 Pessac Cedex